SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : **Agence nationale pour l'Emploi**

Objet : Travaux de réfection de l'antenne du Zou, et de réfection et d'aménagement des antennes de l'Atacora et de l'Atlantique 2 pour faciliter l'accès aux personnes handicapées (lots 1 à 3).

Référence SIGMAP : T_ANPE_107074

Avis n° 005/AnpE/PRMP/S-PRMP du 02/06/2025

Identification de la procédure : AOON

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics ; version 1, de l'Agence nationale pour l'Emploi (AnpE) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 26 mars 2025.

2. L'Agence nationale pour l'Emploi (AnpE) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer son Plan de Travail Annuel (PTA), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux travaux de réfection de l'antenne du Zou, et de réfection et d'aménagement des antennes de l'Atacora et de l'Atlantique 2 pour faciliter l'accès aux personnes handicapées (lots 1 à 3).

3. L'Agence nationale pour l'Emploi (AnpE) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réfection de trois (03) de ses antennes départementales (l'antenne AnpE de l'Atlantique 2, située dans la Commune d'Abomey-Calavi ; l'antenne AnpE du Zou, située dans la Mairie de Bohicon ; l'antenne AnpE de l'Atacora située dans la Commune de Natitingou).

Les travaux sont repartis en trois (03) lots comme ci-après :

- **Lot 1** : Réfection de l'antenne AnpE de l'Atlantique 2 et aménagement pour faciliter l'accès aux personnes handicapées ;
- **Lot 2** : Réfection de l'antenne AnpE du Zou

ANPE / CCMP
BON A LANCER

- **Lot 3** : Réfection de l'Antenne AnpE de l'Atacora et aménagement pour faciliter l'accès aux personnes handicapées.

Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de plusieurs lots à condition qu'il dispose des qualifications requises et qu'il ait proposé différents personnels et matériels sur les différents lots.

Les variantes ne seront pas prises en compte.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Capacité technique et expériences :

  - Être une entreprise exerçant dans le secteur des BTP ou groupement d'entreprises exerçant dans le BTP justifiée par son registre de commerce ou ses statuts ;

  - Avoir exécuté en tant qu'entreprise principale, sous- traitant ou co-traitant au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours au moins deux (02) marchés de construction de bâtiment ou de réhabilitation de bâtiment pour un montant minimum de **Trente-deux millions trois cent quarante et un mille neuf cent quarante-neuf (32 341 949) FCFA HT chacun pour le lot 1, Quarante millions cinq cent soixante-quinze mille quatre cent vingt-trois (40 575 423) FCFA HT chacun pour le lot 2 et trente-quatre millions sept cent neuf mille sept cent quarante-six (34 709 746) FCFA HT chacun pour le lot 3,** justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception définitive, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

  - Disposer d'un personnel et de matériel adéquat tels que décrits dans la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification pour chaque lot.

- **Capacité financière :**

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) au moins égal à Trente-deux millions trois cent quarante et un mille neuf cent quarante-neuf **(32 341 949) FCFA HT FCFA pour le lot 1,** Quarante millions cinq cent soixante-quinze mille quatre cent vingt-trois **(40 575 423) FCFA HT pour le lot 2 et** trente-quatre millions sept cent neuf mille sept cent quarante-six

ANPE / CCMP
BON A LANCER

(34 709 746) FCFA HT pour le lot 3 justifié par les états financiers fournis dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2, pièce 1 ;

Ou

- Disposer d'avoirs liquides, lignes de crédit, à hauteur de :
  - **Vingt et un millions cinq cent soixante et un mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf (21 561 299) FCFA pour le lot 1 ;**
  - **Vingt-sept millions cinquante mille deux cent quatre-vingt-deux (27 050 282) FCFA pour le lot 2 ;**
  - **Vingt-trois millions cent trente-neuf mille huit cent trente et un (23 139 831) FCFA pour le lot 3**

Justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin

NB : Les deux derniers critères ne sont pas cumulatifs.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise exerçant dans le secteur des BTP ou groupement d'entreprises exerçant dans le BTP justifiée par son registre de commerce ou ses statuts ;
- Disposer d'un personnel et de matériel adéquat tels que décrits dans la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification pour chaque lot.

➢ **Capacité financière :**

- Produire le bilan d'ouverture et / ou les états financiers des années d'existence dans les formes prescrites par le point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- Disposer d'avoirs liquides, lignes de crédit, à hauteur de :
  - **Vingt et un millions cinq cent soixante et un mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf (21 561 299) FCFA pour le lot 1 ;**
  - **Vingt-sept millions cinquante mille deux cent quatre-vingt-deux (27 050 282) FCFA pour le lot 2 ;**
  - **Vingt-trois millions cent trente-neuf mille huit cent trente et un (23 139 831) FCFA pour le lot 3**

Justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin

ANPE / CCMP

- Disposer d'une assurance de risque professionnel couvrant un risque contractuel de montant au moins égal à **trente-sept millions cent quatre-vingt-treize mille deux cent quarante et un (37 193 241) FCFA pour le lot 1, quarante-six millions six cent soixante et un mille sept cent trente-six (46 661 736) FCFA pour le lot 2 et trente-neuf millions neuf cent seize mille deux cent huit (39 916 208) FCFA.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de trois (03) mois pour chacun des trois lots. Toutefois tous délais compris entre trois (03) mois et quatre (04) mois seront acceptables et feront l'objet d'ajustement aux fins d'évaluation

6. La participation à cet appel d'offres ouvert national tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; Email : m.kanninkpo@anpe.bj et prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offres Ouvert National au Secrétariat permanent des marchés publics de l'AnpE situé au 3ième étage (bureau 305) de l'immeuble SAROUKOU abritant la Direction Générale de l'agence, sise au Quartier Aïdjèdo, Vons Bar Taxi, 10 BP : 99 Cotonou (BENIN), Tél : (+229) 21 31 86 79 / 21 31 86 80, Fax : (+229) 21 31 86 78 de 8 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minutes à 17 heures 30 minutes (heures locales GMT+1).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 03/06/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'AnpE situé au 3ième étage (bureau 305) de l'immeuble SAROUKOU abritant la Direction Générale de l'Agence, sise au Quartier Aïdjèdo, Vons Bar Taxi, 10 BP : 99 Cotonou (BENIN), Tél : (+229) 21 31 86 79 / 21 31 86 80, Fax : (+229) 21 31 86 78. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : secrétariat permanent des marchés publics de l'AnpE situé au

ANPE / CCMP
BON A LANCER

3ième étage (bureau 305) de l'immeuble SAROUKOU abritant la Direction Générale de l'agence, sise au Quartier Aïdjèdo, Vons Bar Taxi, 10 BP : 99 Cotonou (BENIN), Tél : (+229) 21 31 86 79 / 21 31 86 80, Fax : (+229) 21 31 86 78, au plus tard le 26/06/2025 à 10 heures 00 minutes (heures locales GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : Confère circulaire n° 2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 pour plus de détail sur la présentation de l'offre

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de conférences de la Direction Générale de l'AnpE au 4ème étage (bureau 404) de l'immeuble SAROUKOU abritant la Direction Générale de l'agence, sise au Quartier Aïdjèdo, Vons Bar Taxi, 10 BP : 99 Cotonou (BENIN), Tél : (+229) 21 31 86 79 / 21 31 86 80, Fax : (+229) 21 31 86 78 à 10 heures 30 minutes (heures locales GMT+1), le 26/06/2025.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **trois cent vingt-trois mille quatre cent dix-neuf (323 419)** F CFA pour le LOT 1, **quatre cent cinq mille sept cent cinquante-quatre (405 754)** F CFA pour le LOT 2 et **trois cent quarante-sept mille quatre-vingt-dix-sept (347 097)** F CFA pour le lot 3.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le 02 JUIN 2025

La Personne responsable des marchés publics,

Agence Nationale pour l'Emploi – La Personne Responsable des Marchés Publics

Marimar A. KANNINKPO

ANPE / CCMP
BON A LANCER